

Votre référent : Nadine BELTRAN

Adresse : 27 Route de Sète 34300 Agde

Tél : 04.67.390.390

Email : agde@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure déclarée : SAP493125025

Structure agréée : SAP493125025

Structure autorisée : SAP493125025

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h- 18h

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Lignes de bus: 2,3,4,684, Arrêt Commissariat de Police

Accès PMR : Oui

Organigramme

Autorités administratives :

DDETS : 615, Boulevard d'Antigone - CS n°19002, 34964 MONTPELLIER, France

ARS : ARS Montpellier
1025 rue Henri Becquerel
34067 Montpellier

CD : Conseil Départemental : Hôtel du Département 1000 rue d'Alco, 34087 Montpellier Cedex 4
DIRECCTE 3 place Paul Bec CS 39538, 34961 Montpellier Cedex 2

Zone d'intervention :

Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde, Bessan, Florensac, Marseillan, Marseillan Plage, Montblanc, Neziignan L'Eveque, Pezenas, Pinet, Pomerols, Saint-Thibery, Valros, Vias, Vias Plage

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vv'v Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME et autres mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance et EZIO

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3133 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF AGDE**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Bien-être	29,09 €	32,00 €	16,00 €
Evasion	30,91 €	34,00 €	17,00 €
Ponctuel	31,82 €	35,00 €	17,50 €

AIDE A DOMICILE (Séniors ou personnes en situation de handicap)			
Aide + Accompagnements	29,09 €	32,00 €	16,00 €
Aide + Accompagnements ponctuel	29,09 €	32,00 €	16,00 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	33,09 €	36,40 €	18,20 €
Garde d'enfants + 3 ans	33,09 €	36,40 €	18,20 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	33,09 €	36,40 €	18,20 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	50,00 €	55,00 €	27,50 €

JARDINAGE			
Régulier			
Ponctuel	45,83 €	55,00 €	27,50 €
PACK 10H00 (50€ de l'heure)	416,67 €	500,00 €	250,00 €
PACK 20H00 (47€ de l'heure)	783,33 €	940,00 €	470,00 €
PACK 30H00 (45€ de l'heure)	1.125,00 €	1.350,00	675,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Soutien scolaire	28,08 €	25,53 €	Téléassistance (en partenariat avec Europ Ass	29,90 €	24,92 €
Cuisine à domicile	28,39 €	25,81 €	Assistance informatique	38,11 €	31,76 €
Démarches administratives	35,36 €	32,15 €	Cours de gym à domicile	41,60 €	34,67 €
Mise en beauté (***)	36,40 €	33,09 €	Présence et vigilance à domicile	35,36 €	29,47 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie	27,04 €	24,58 €	Cours de musique à domicile	40,00 €	33,33 €
Nettoyage des surfaces vitrées	45,00 €	40,91 €			

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence. (***) Pour personnes dépendantes.

Frais de gestion administrative mensuels : 0,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,20 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

téléassistance (en partenariat avec Europe assistance) à partir de 29.90€ TTC 24,91€ HT

Frais d'enlèvement des déchets verts + déchetterie 1,20€ km TTC + 92€ TTC la tonne pour le compte de l'agglomération

en cas d'utilisation de l'outillage thermique, participation outillage + carburant est facturé 7€ de l'heure





TARIFS ASSISTANCE ET FINANCÉS



MODE PRESTATAIRE * APEF AGDE

		TARIFS HORAIRES		
		HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt
CONSEIL DÉPARTEMENTAL				
APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 100 % Il comprend le tarif APA + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 4.58 € TTC	Tarif APA 25.00 € TTC	28,04 €	29,58 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est égale à 100 % Il comprend le tarif APA + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) .	23,70 €	25,00 €	
PCH PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental + 0.00 € TTC	Tarif PCH 25.00 € TTC	23,70 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture

ASSISTANCE

Tarif Assistance aux personnes âgées HORS PRISE EN CHARGE	30,33 €	32,00 €	16,00 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap HORS PRISE EN CHARGE	30,33 €	32,00 €	16,00 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT	25,45 €	28,00 €	50% du reste à charge de votre facture
M.S.A du Languedoc	25,45 €	28,00 €	
C.R.N.A.CL	24,64 €	27,10 €	
C.N.M.S.S	24,64 €	27,10 €	

(*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribuées par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil.

Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (22h - 7H), les dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1.20 € TTC/Km (Taux de TVA associé à la prestation)



DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes d'intérieur		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

DETAIL DES FORMULES

Aide à domicile

(Séniors ou Personnes en situation de handicap (1))

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE (2)	ASSISTANCE (3)
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, etc.)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (en autonomie à partir d'une liste)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie *	X	X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Aider aux tâches administratives	X	X
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.		X
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, etc) *		X

(1) Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge PCH, toutes les tâches peuvent être réalisées hormis l'entretien du logement et du cadre de vie.

(2) Formule proposée dans le cadre du régime de la déclaration en mode prestataire

(3) Formule proposée dans le cadre du régime de l'autorisation en mode prestataire

* Prestations réservées uniquement aux personnes dépendantes

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS *	GARDE D'ENFANT - 18 ANS HANDICAPES*	GARDE D'ENFANT + 3 ANS **	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				
Amener et aller chercher à la crèche	X	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X	X
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	X
Préparer les repas	X	X	X	X
Aider à la prise des repas	X		X	X
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	X
Organiser les siestes	X		X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Gérer les changes	X		X	X
Accompagner à la propreté	X		X	X
Accompagner au bain, à la douche	X		X	X
Accompagner dans la petite toilette	X		X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X		X	X
Aider aux devoirs			X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	X

(1) Garde de 3 enfants maximum par intervention

* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire, intégrant la garde d'enfant de - 3 ans et le enfants de - 18 ans en situation de handicap

** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire

*** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire, comprenant la garde d'enfants de 2 voire 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).